

2020 | Rapport Caractérisé Banque de France Gestion

Actifs (Md€) : 21,8 Md€

Part des Actifs couverts (%) : 100

Catégorie : Société de Gestion

Sources: Rapport Article 173 2020



Avec la contribution du programme LIFE de la Commission européenne.

La Commission européenne n'est pas responsable pour l'utilisation du contenu qui en est fait.



Le Climate Transparency Hub retranscrit les résultats des évaluations afin de synthétiser l'essentiel de l'analyse climat de portefeuille et de rendre compte des choix de présentation. Ces résultats sont produits par l'évaluation et dépendent donc de l'ensemble des choix effectués (de données, de méthodes, de scénarios, d'horizons, etc...). La performance qu'ils peuvent représenter est donc relative et leur comparabilité est limitée.

Sommaire

Pilier I Gouvernance et Stratégie Climatiques.....	6
1. Actifs et activités.....	6
1.1. Activités et actifs considérés dans le cadre de l'exercice de reporting climat.....	6
1.1.1. Classes d'actifs considérées.....	6
1.1.3. Tableau des analyses climat.....	6
1.2. Actifs soutenant la Transition au sens de l'entité.....	6
1.2.1 Liste des actifs/produits cités par l'entité comme soutenant la Transition.....	6
2. Gouvernance des enjeux climatiques.....	6
2.2. Préparation et suivi.....	6
2.2.1 Comités internes dédiés au climat.....	6
3. Stratégie climat.....	6
3.1. Stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris.....	6
3.1.1 Cadre de mise en oeuvre et engagements climatiques.....	6
3.1.2 Axes de la stratégie d'alignement.....	7
3.2. Politiques d'exclusion liées au climat.....	7
3.2.2 Cadre de mise en oeuvre.....	7
3.2.3 Seuils et suivi.....	7
3.4. Objectifs climatiques fixés.....	7
3.4.1 Tableau des objectifs fixés.....	7
4. Construction d'une résilience à long terme.....	8
4.1 Identification et intégration des risques et opportunités aux activités / produits / services.....	8
4.1.1 Identification.....	8
4.1.2 Intégration.....	8
5. Intégration du climat dans l'investissement.....	8
5.1 Place du climat dans l'ESG.....	8
5.1.1 Climat dans l'analyse extra-financière (ESG-C).....	8
5.1.3 Dispositif de sélection additionnel spécifique au Climat (ESG + C).....	8
5.1.4 Suivi des controverses liées au climat.....	8
5.3 Climat dans les investissements thématiques.....	9



5.3.1 Sélection des obligations vertes et des prêts verts	9
6. Pratiques d'engagement actionnarial liées au climat	9
6.1 Exercice des droits de vote	9
6.1.1 Climat dans la politique de vote	9
6.1.2 Bilan des votes liés au climat	10
6.2 Engagement auprès des émetteurs.....	10
6.2.1 Climat dans les démarches d'engagement actionnarial	10
6.2.2 Suivi des pratiques d'engagement.....	10
7. Développement d'une expertise interne	10
7.2 Efforts déployés.....	10
7.2.1. Ressources techniques	10
Pilier II Incidences sur les investissements.....	11
1. Identification.....	11
1.1. Risques & opportunités identifiés.....	11
1.1.1. Tableau des risques et opportunités identifiés	11
1.2. Risques & Opportunités analysés.....	11
1.2.1. Tableau récapitulatif des méthodes et des résultats.....	11
2. Explications propre à chaque risque / opportunité analysée.....	11
2.1. Méthodes et indicateurs (1).....	11
2.1.1. Méthode / outil utilisé	11
2.1.2. Cadre de comparaison / scénarios utilisés	11
2.1. Méthodes et indicateurs (2).....	12
2.1.1. Méthode / outil utilisé	12
2.2. Données (1).....	12
2.2.1. Couvertures.....	12
2.2. Données (2).....	12
2.2.1. Couvertures.....	12
2.3. Résultats (2).....	12
2.3.1. Communication des résultats.....	12
2.3.2. Explication des résultats.....	12
Pilier III Incidences des investissements.....	13
1. Identification.....	13
1.1. Exposition à des activités / énergies à enjeux climatiques	13
1.1.1. Tableau des expositions étudiées.....	13
1.2. Détails propre à chaque exposition étudiée (1).....	13
1.2.1. Méthodes.....	13
1.2.2. Données et cadre	13
1.2.3. Résultats et suivi.....	13
1.2. Détails propre à chaque exposition étudiée (2).....	14



1.2.1. Méthodes.....	14
1.2.2. Données et cadre	14
1.2.3. Résultats et suivi.....	14
1.2. Détails propre à chaque exposition étudiée (3).....	14
1.2.1. Méthodes.....	14
1.2.2. Données et cadre	14
1.2.3. Résultats et suivi.....	14
1.2. Détails propre à chaque exposition étudiée (4).....	14
1.2.1. Méthodes.....	14
1.2.2. Données et cadre	14
1.2.3. Résultats et suivi.....	14
1.3. Incidences analysées	15
1.3.1. Tableau récapitulatif des méthodes et des résultats.....	15
2. Emissions de GES induites par les investissements.....	15
2.1. Emissions de GES.....	15
2.1.1. Tableau des émissions de GES induites.....	15
2.1.3. Explication du périmètre de déclaration retenu	15
2.1.4. Explication des méthodologies retenues.....	15
2.2. Explication des données.....	16
2.2.1. Données réelles.....	16
2.2.2. Données estimées.....	16
2.3. Suivi et analyse.....	16
2.3.1. Analyse des émissions de GES.....	16
2.3.1. Communication des résultats.....	17
2.3.2. Suivi.....	17
3. Explications propre à chaque analyse d'alignement.....	17
3.1. Méthodes et indicateurs (1).....	17
3.1.1. Méthode / outil utilisé	17
3.1. Méthodes et indicateurs (2).....	17
3.1.1. Méthode / outil utilisé	17
3.1.2. Cadre de comparaison / scénario utilisé.....	17
3.1.3. Explication des choix.....	17
3.2. Données (2).....	18
3.2.1. Couvertures et périmètres.....	18
3.2.3. Données estimées.....	18
3.3. Résultats (1).....	18
3.3.2. Explication des résultats.....	18
3.3. Résultats (2).....	18
3.3.1. Communication des résultats.....	18



3.3.2. Explication des résultats.....	18
Pilier IV Transparence & Communication.....	19
1. Format et efforts de présentation de l'exercice.....	19
1.1 Consolidation des informations relatives au climat.....	19
1.1.1 Forme du rapport.....	19
1.1.3 Dissociation climat/ESG.....	19
1.2 Structure de publication des informations.....	19
1.2.1 Plan type.....	19
1.3. Récapitulatifs des KPI, résultats et des objectifs.....	19
1.3.2. Liste / tableau des KPI et résultats d'analyses.....	19
1.5. Eléments de pédagogie.....	19
1.5.1. Sur les enjeux climatiques.....	19
1.5.2. Sur les outils et les méthodes déployés.....	19



Pilier I | Gouvernance et Stratégie Climatiques

Instances, objectifs, déploiements, intégration & pratiques d'engagement

1. Actifs et activités

1.1. Activités et actifs considérés dans le cadre de l'exercice de reporting climat

1.1.1. Classes d'actifs considérées

Tableau des actifs couverts par l'exercice

Classes, fonds, poches	Montant des encours	Poids sur le total des actifs sous gestion / détenus
Actions	6 600 000 000	30%
Obligations d'entreprise	15 200 000 000	70%

1.1.3. Tableau des analyses climat

Tableau des analyses climat

Classes, fonds, poches	Risque / Opportunité physique	Risque / Opportunité de transition	Alignement	Estimation d'impact (émetteur)	Estimation d'impact (entité)
Actions	Catégories de niveau de risque	Brown share / green share	NC	NC	NC
Obligations d'entreprise	Catégories de niveau de risque	Brown share / green share	NC	NC	NC

1.2. Actifs soutenant la Transition au sens de l'entité

1.2.1 Liste des actifs/produits cités par l'entité comme soutenant la Transition

Tableau des actifs / produits considéré(s) par l'entité comme soutenant la Transition

Classes, fonds, poches	Description	Montant	Poids
Green bonds	L'objectif est de financer des projets visant à promouvoir un développement environnemental durable	206 M€ (incluant green bonds et social bonds)	NC
Total		206 M€	NC

2. Gouvernance des enjeux climatiques

2.2. Préparation et suivi

2.2.1 Comités internes dédiés au climat

Sans préciser la place du climat l'entité a un comité dédié à l'ESG : "la société a aussi mis en place un comité ESG semestriel qui est compétent pour traiter toutes les problématiques relatives à l'investissement socialement responsable et qui facilite la prise de décision. Ce comité est composé de gérants actions et taux, des responsables des risques de marché, de l'équipe du contrôle interne, des responsables du middle office, du secrétaire général et du directoire. Les problématiques ESG sont désormais parfaitement intégrées à la gestion financière traditionnelle et partagées grâce à l'implication la plus large des acteurs de la société." (Rapport Article 173 2020, p.6)

3. Stratégie climat

3.1. Stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris

3.1.1 Cadre de mise en oeuvre et engagements climatiques

"L'ambition de notre gestion est de privilégier les entreprises ou les États qui agissent en faveur du développement durable dans une optique de performance et de gestion des risques, tout en veillant à adapter la gestion des problématiques ESG à la spécificité de chaque classe d'actif." (ibid, p.5)



3.1.2 Axes de la stratégie d'alignement

"Outre la mise à disposition d'informations extra-financières auprès des gérants, leur donnant ainsi la possibilité d'enrichir leurs analyses, trois axes complètent la stratégie d'investissement responsable de la société de gestion :

- Des règles d'exclusion ESG « best-in-class » et le suivi des controverses.
- Une intégration des enjeux climatiques à travers des règles d'exclusions, des stratégies d'investissements dédiées et des mesures centrées autour du risque « climat ».
- Une politique d'engagement actionnarial." (ibid, p.5)

"BDF-Gestion a, depuis fin 2019, étendu sa gamme à deux nouveaux fonds qui, en plus d'intégrer l'ensemble des enjeux ESG décrits dans la partie précédente, renforcent la gestion des problématiques « climat »" (ibid, p.18)

3.2. Politiques d'exclusion liées au climat

3.2.2 Cadre de mise en œuvre

"Dans le cadre de la protection de l'environnement, de la transition énergétique et écologique, et des initiatives visant à réduire les changements climatiques ou à s'y adapter, BDF-Gestion a renforcé progressivement depuis 2018 sa politique d'exclusion des énergies fossiles." (ibid, p.6)

Exclusion normative aligné au Pacte Mondial des Nations Unies, en particulier avec les principes 7,8 et 9 sur la responsabilité environnementale des entreprises : "L'exclusion normative consiste à éliminer de l'univers d'investissement les entreprises mises en cause pour avoir enfreint des conventions internationales d'ordre social ou environnemental. Cette approche permet d'établir des standards ESG minimaux à l'échelle de la planète. BDF-Gestion a choisi d'aligner sa politique d'exclusion sur le cadre mis en place par les Nations Unies en excluant les entreprises qui ne respectent pas les principes du Pacte mondial." (ibid, p.9)

"BDF-Gestion a adopté depuis 2018 une politique visant à limiter les investissements dans les sociétés générant une partie de leur chiffre d'affaires avec l'extraction ou la production de charbon thermique. Un tournant a été pris en 2020 en fixant des objectifs clairs d'une sortie totale de ces entreprises d'ici 2024 [...] Le charbon métallurgique qui intervient dans la production d'acier n'est pas concerné par ces exclusions puisqu'il n'existe pas à ce jour d'alternative écologiquement viable à son utilisation." (ibid, p.17)

3.2.3 Seuils et suivi

"Depuis 2020, la société n'investit plus dans les sociétés dont plus de 10% du chiffre d'affaires est lié au charbon thermique. Ce seuil sera abaissé à 2% fin 2021 avant d'être ramené à 0% fin 2024. BDF-Gestion s'est aussi engagée à exclure, dès 2021, les sociétés dont les activités d'extraction et de production d'énergies fossiles non conventionnelles (activités de pétrole et gaz de schiste, sables bitumineux, exploration en eaux profondes et/ou en Arctique) dépassent 10% du chiffre d'affaires. Dès 2024, seront exclues toutes les entreprises dont le pétrole représente plus de 10% du chiffre d'affaires ou 50% pour le gaz, ces seuils d'exclusion correspondant à ceux des indices européens alignés avec l'accord de Paris (Paris Aligned Benchmark – PAB)." (ibid, p.6)

3.4. Objectifs climatiques fixés

3.4.1 Tableau des objectifs fixés

Tableau des objectifs fixés

Dimension	Cible & unité	Délai	Couverture d'application	Cadre scientifique	Ecart / atteintes
Sortie du charbon thermique	0% du CA des émetteurs impliqué dans le charbon thermique	2024	Tous les actifs	NC	En ligne avec les objectifs 2020



4. Construction d'une résilience à long terme

4.1 Identification et intégration des risques et opportunités aux activités / produits / services

4.1.1 Identification

"En collaboration avec ISS-ESG et Trucost, quatre grands indicateurs d'exposition ont été définis et sont suivis depuis 2017.

Il s'agit de :

- La mesure de l'empreinte carbone,
- Les risques de transition liés aux secteurs les plus intensifs en carbone,
- Les risques physiques : hausse des catastrophes naturelles, modification des équilibres économiques, adaptations pouvant nécessiter des investissements supplémentaires,
- La contribution à l'objectif climatique et des scénarios de trajectoire de réchauffement." (ibid, p.17)

4.1.2 Intégration

Sur l'intégration de ses scénarios climat : "Depuis cette année, BDF-Gestion intègre dans ce rapport une analyse de « scénarios climat » et de mesures d'alignement 2°C sur les investissements actions permettant ainsi de compléter l'évaluation du risque climatique par des éléments prospectifs. Les prospectus des OPC, les processus d'investissement, le suivi des risques et la communication auprès des clients ont été renforcés pour intégrer ces nouvelles dimensions extra-financières." (ibid, p.6)

5. Intégration du climat dans l'investissement

5.1 Place du climat dans l'ESG

5.1.1 Climat dans l'analyse extra-financière (ESG-C)

"En 2020, de nombreux projets ont complété les dispositifs déjà en place. Des données ESG ont été ajoutées à notre système d'informations. Elles facilitent la mise en place de l'approche d'exclusion « best-in-class » sur les investissements actions à partir de critères ESG. Elles permettent d'écartier des investissements réalisés dans les activités les plus controversées et de favoriser ainsi une croissance plus respectueuse de l'environnement." (ibid, p.2)

"à fin 2020 tous nos encours bénéficiaient à différents degrés d'une intégration des enjeux de développement durable. 31% faisaient l'objet d'exclusions systématiques de titres sur des critères ESG ou de controverses, ceux-ci concernant principalement les investissements actions. Au 31 décembre 2020, la couverture des émetteurs en portefeuilles par les agences spécialisées ESG atteignait 99% des actifs sous gestion." (ibid, p.6)

"Le poids des critères E, S et G dans la méthodologie d'ISS-ESG dépend de la pertinence de l'enjeu au sein de chaque secteur. Par exemple, le poids des critères environnementaux est plus important dans le secteur de l'énergie que dans le secteur de la santé." (ibid, p.12)

5.1.3 Dispositif de sélection additionnel spécifique au Climat (ESG + C)

L'entité a étendu sa gamme à deux nouveaux fonds avec un politique climat renforcée. Ils auront entre autres "Des exclusions complémentaires pouvant représenter jusqu'à 5% des valeurs composant l'indice. Ces exclusions visent les entreprises les moins bien alignées sur une trajectoire théorique d'émissions, compatible avec un réchauffement climatique limité à 2°C à horizon 2050." (ibid, p.18)

5.1.4 Suivi des controverses liées au climat

"Le traitement et l'analyse des controverses effectuées par BDF-Gestion se déroulent en deux étapes :

- Un screening des controverses permet d'identifier une liste composée à la fois d'entreprises désignées



par le prestataire ISS-ESG pour leur potentiel non-respect du Pacte mondial et d'entreprises porteuses de controverses graves détectées par les gérants dans l'exercice de leur fonction de surveillance de leurs investissements. En 2020, cette étape a fait ressortir 85 sociétés sur l'univers d'investissement.

- Un modèle d'analyse interne CAT© (Controversy Analysis Tool) qui compte cinq dimensions et qui s'appuie sur la recherche d'ISS-ESG permet aux gérants d'évaluer la gravité des infractions.

[...] Plus le score est élevé, plus la gravité de la controverse est importante. Au final, chaque société dispose d'une note comprise entre 0 et 15 correspondant à la somme des scores de chacune des cinq dimensions. Les entreprises ayant obtenu un score supérieur à 11 sont éliminées. Cette étape a conduit à l'exclusion de 24 sociétés de l'univers d'investissement en 2020. La revue des controverses est effectuée a minima de manière biannuelle ou dès que des éléments nouveaux ou de nouvelles controverses graves apparaissent. Les exclusions normatives permettent de réduire l'exposition aux controverses et leur impact potentiellement négatif sur les portefeuilles." (ibid, p.10)

L'entité catégorise les controverses en quatre niveaux (vert, orange, rouge, noir), noir représentant les entreprises à exclure, et représente la répartition de son portefeuille par niveau de controverse sous forme de camembert.

5.3 Climat dans les investissements thématiques

5.3.1 Sélection des obligations vertes et des prêts verts

"Par ailleurs, notre intérêt pour les problématiques ESG conduit, lorsque les circonstances le permettent (rendement et liquidité équivalents), à favoriser les investissements obligataires dans les titres suivants :

- Les « green bonds » ou obligations « vertes » dont l'objectif est de financer des projets visant à promouvoir un développement environnemental durable
- Les « climate bonds », ou obligations « climat », qui financent des projets visant à lutter contre le réchauffement climatique
- Les « social bonds » ou obligations responsables, dont les fonds levés sont destinés à soutenir des politiques et des mesures sociales
- Les obligations avec coupon indexé sur des objectifs de développement durable

En 2020, BDF-Gestion a participé à des émissions primaires de « green bonds » et « social bonds ». Au 31 décembre 2020, sept fonds obligataires détenaient ce type d'obligations, pour un encours global de 206 millions d'euros." (ibid, p.14-15)

6. Pratiques d'engagement actionnarial liées au climat

6.1 Exercice des droits de vote

6.1.1 Climat dans la politique de vote

Sans expliciter le climat : "Afin d'augmenter son engagement actionnarial, BDF-Gestion a décidé de voter en 2020 sur l'ensemble des sociétés où les contraintes de vote le permettent. La politique de vote qui s'appliquera en 2021 a une nouvelle fois été renforcée afin de promouvoir une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans une perspective de long-terme. Par exemple, BDF-GESTION votera contre l'approbation des comptes pour toute société investissant dans un nouveau projet d'énergie fossile ou n'ayant pas formalisé de plan de sortie du charbon. De même, la rémunération variable des dirigeants ne sera pas approuvée en cas d'absence de critères extra-financiers." (ibid, p.6)

"Notre politique de vote vise à soutenir les intérêts des actionnaires minoritaires, l'indépendance des administrateurs et une politique de rémunération cohérente des dirigeants. Elle permet par ailleurs de veiller au respect de la diversité. Elle tient également compte du risque environnemental et de l'engagement des sociétés en matière de lutte contre le changement climatique." (ibid, p.29)

"La politique de vote qui s'appliquera en 2021 a été renforcée afin de promouvoir une meilleure prise en



compte des enjeux ESG dans une perspective de long-terme. Par exemple, toute société investissant dans un nouveau projet d'énergie fossile sera systématiquement sanctionnée par refus d'approbation de ses comptes en assemblée générale tout comme celles n'ayant pas formalisé de plan de sortie du charbon. De même, la rémunération variable des dirigeants ne sera pas approuvée en cas d'absence de critères extra-financiers." (ibid, p.29)

6.1.2 Bilan des votes liés au climat

L'entité a participé à 361 assemblées générales et s'est prononcées sur 6220 résolutions sans préciser combien concernait les enjeux climatiques. Elle donne cependant deux exemples de votes :

"Ainsi nous avons suivi la résolution d'actionnaires proposée par l'ONG WWF demandant à la société Fortum d'intégrer dans ses statuts la cible des accords de Paris (alignement 1.5°). Cette résolution a obtenu plus de 8% des suffrages ce qui n'a cependant pas été suffisant pour être retenue.

De la même manière nous avons voté pour la résolution déposée par l'association d'actionnaires Follow this lors de l'AG de Royal Dutch Shell. Cette résolution consistait à demander à la société de fixer et communiquer ses objectifs d'émissions de gaz à effet de serre en absolu et non en relatif. Elle a reçu plus de 14% des votes et n'a également pas été retenue." (ibid, p.29)

6.2 Engagement auprès des émetteurs

6.2.1 Climat dans les démarches d'engagement actionnarial

Ne se limitant pas qu'au climat : "L'étude des controverses graves (modèle interne CAT© décrit plus haut) peut également donner lieu à un dialogue avec la société et une réévaluation du cas à la suite de nouveaux éléments portés à la connaissance des gérants." (ibid, p.15)

6.2.2 Suivi des pratiques d'engagement

"En 2020, les gérants actions ont rencontré 261 entreprises. Les sujets environnementaux y sont désormais quasiment systématiquement abordés. 42 meetings avec des sociétés ou des analystes ont été dédiés à l'ESG." (ibid, p.29)

7. Développement d'une expertise interne

7.2 Efforts déployés

7.2.1. Ressources techniques

"En 2020, la société de gestion a continué de développer des outils d'analyse propriétaires, stratégie qui permet à l'entreprise d'appréhender au mieux ces nouveaux enjeux. Un modèle interne de scoring des alignements de trajectoire bas-carbone a ainsi été installé. Ce modèle combine différentes approches méthodologiques utilisées par des prestataires spécialistes de l'évaluation de l'impact climatique avec une analyse qualitative de la stratégie de décarbonation des sociétés. Il est désormais utilisé pour exclure des stratégies climatiques les entreprises les moins alignées" (ibid, p.6)

Pour les titres obligataires souverains : "BDF-Gestion a cependant développé un outil de scoring propriétaire qui s'appuie sur les Indicateurs de Développement Durable (IDD) (« Objectifs contraignants Europe 2023 »), fournis par l'agence de statistiques EuroStat de la Commission Européenne. L'outil, baptisé SERISE© (Score Éthique et Responsable pour l'Investissement Souverain Européen), permet d'intégrer ces données extra-financières à la gestion obligataire des dettes souveraines de la zone Euro en se basant sur les dix-sept Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU. Ces objectifs ont été élaborés afin de valoriser les actions bénéfiques des Etats pour répondre aux défis mondiaux auxquels ils sont confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice." (ibid, p.12)



Pilier II | Incidences sur les investissements

Analyse des risques & des opportunités climatiques

1. Identification

1.1. Risques & opportunités identifiés

1.1.1. Tableau des risques et opportunités identifiés

Tableau d'identification des risques/opportunités

Risque / Opportunité identifié	Description et caractérisation	Périmètre associé	Description des canaux de transmission	Horizon de matérialisation	Indicateur
Risque de transition - brown shares	La réduction des GES représente une menace pour la valeur des entreprises dont l'activité dépend du fossile	NC	La volonté politique de réduction des GES	NC	NC
Opportunité de transition - green shares	La réduction des GES représente une opportunité pour les entreprises dont l'activité est liée au renouvelable	NC	La volonté politique de réduction des GES	NC	NC
Risques physiques	Evolution lente ou événements ponctuels induits par le réchauffement climatique	Actions et obligations d'entreprises	stress hydrique, thermique, montée des eaux, ouragans, inondations	Court et long terme	Risque faible, modéré, élevé

1.2. Risques & Opportunités analysés

1.2.1. Tableau récapitulatif des méthodes et des résultats

Tableau des méthodes & résultats analysés (risques)

Dimension analysée	KPI et unité	Type d'indicateur (historique ou prospectif)	Fournisseur	Scénario / cadre de Comparaison	Horizon	Résultats	Couverture	Cibles et écarts / atteintes
Risques physiques - catastrophes naturelles	% du portefeuille par catégorie de risque	prospectif	NC	NC	Court terme	10% risque élevé 80% risque modéré 10% risque faible	Actions et obligations d'entreprises	NC
Risques physiques - stress hydrique ou thermique	% du portefeuille par catégorie de risque	prospectif	NC	NC	Long terme	1% risque modéré 99% risque faible	Actions et obligations d'entreprises	NC

2. Explications propre à chaque risque / opportunité analysé.e

2.1. Méthodes et indicateurs (1)

2.1.1. Méthode / outil utilisé

Risque de transition - Brown shares

"Les entreprises du secteur de l'énergie seront de plus en plus contraintes à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, afin de limiter le réchauffement global à 2°C. Selon les calculs actuels, ces restrictions pourraient impliquer que 80% des réserves d'énergies fossiles non encore exploitées resteraient sous terre, et, par extension, une part importante de la valeur boursière des sociétés concernées serait à risque." (ibid, p.23)

2.1.2. Cadre de comparaison / scénarios utilisés

Alignement avec un réchauffement à 2°C.



2.1. Méthodes et indicateurs (2)

2.1.1. Méthode / outil utilisé

Risques physiques :

"Le changement climatique induit par le réchauffement, même limité à 2°C, est porteur de risques physiques, qui peuvent découler d'une évolution lente (stress hydrique, thermique, montée des eaux...) ou d'évènements ponctuels (ouragans, inondations...). L'exposition des entreprises à ce type de risque dépend de deux facteurs principaux : leur secteur d'activité et leur implantation géographique." (ibid, p.24)

2.2. Données (1)

2.2.1. Couvertures

Actions et obligations d'entreprises en portefeuille également couvertes par les données de ISS-ESG.

2.2. Données (2)

2.2.1. Couvertures

Actions et obligations d'entreprises en portefeuille.

2.3. Résultats (2)

2.3.1. Communication des résultats

Les résultats sont présentés sous forme de camembert représentant la part des actifs considérés en risque faible, modéré ou élevé, et comparés à un benchmark.

2.3.2. Explication des résultats

"L'analyse des portefeuilles actions montre que leur exposition aux risques physiques est relativement faible. Les risques importants d'exposition aux catastrophes naturelles sont en effet limités à seulement 10% de l'actif net géré, contre une proportion de 14% dans l'indice de référence. Les risques à long terme sont modérés au regard de la faible exposition géographique des investissements aux pays les plus à risque." (ibid, p.24)

Pilier III | Incidences des investissements

Alignement et contributions à la Transition ou au réchauffement

1. Identification

1.1. Exposition à des activités / énergies à enjeux climatiques

1.1.1. Tableau des expositions étudiées

Tableau des expositions aux activités et énergies à enjeux

Dimension	Scénario / Cadre de comparaison	Fournisseur	Résultats	Couverture	Cibles et écarts / atteintes	Utilisation / intégration
Part du portefeuille selon le seuil de chiffre d'affaires impliqué dans la production ou l'extraction de charbon	NC	ISS-ESG	95,4% n'a pas de CA impliqué 4,6% a entre 0 et 10% de son CA impliqué	Les actifs couverts par ISS-ESG	En ligne	Pour monitorer sa sortie du charbon thermique
Mix énergétique des investissements et production d'électricité associée	Limiter le réchauffement à 2°C	ISS-ESG	866GWh financés 6% charbon 41% pétrole & gaz 28% part verte le reste contient le nucléaire et autres	Actions et obligations d'entreprises couverts par ISS-ESG	NC	Pour calculer les émissions induites par les investissements dans le secteur de la production d'électricité
Réserves fossiles associées aux investissements	NC	ISS-ESG	3% charbon 97% pétrole et gaz	Actions et obligations d'entreprises couverts par ISS-ESG	NC	Pour calculer les émissions futures potentielles
Part des encours engagés SBT	SBT	SBT	35% avec objectifs 2°C validés 18% engagés 51% sans engagement	Actions et obligations d'entreprises	NC	NC

1.2. Détails propre à chaque exposition étudiée (1)

1.2.1. Méthodes

Part du portefeuille impliqué dans le charbon thermique :

L'entité définit 4 seuils de chiffre d'affaire impliqué dans le charbon thermique : aucun, entre 0% et 10%, entre 10% et 20% et supérieur à 20%. Elle constate ensuite la part de son portefeuille dans chacun des seuils afin de vérifier son alignement avec son objectif de sortie du charbon thermique. Le charbon métallurgique est lui exclu de cette analyse car l'entité considère qu'il n'existe pas d'autres alternatives.

1.2.2. Données et cadre

Le portefeuille global est considéré mais les actifs non couverts par ISS-ESG sont exclus du calcul.

1.2.3. Résultats et suivi

L'entité est en ligne avec son objectif 2020 de n'avoir aucune entreprise ayant plus de 10% de son chiffre d'affaires dans le charbon thermique.



1.2. Détails propre à chaque exposition étudiée (2)

1.2.1. Méthodes

Mix énergétique des investissements:

"Les Gigawatt attribués à l'investisseur utilisent la méthodologie de la part de capital détenue. Ainsi la détention de 1% du capital d'une société productrice d'électricité se traduit par une allocation de 1% de cette production à l'investisseur." (ibid, p.23)

1.2.2. Données et cadre

Le portefeuille global est considéré mais les actifs non couverts par ISS-ESG sont exclus du calcul.

1.2.3. Résultats et suivi

Les résultats sont présentés sous forme de camembert et comparé à un benchmark.

1.2. Détails propre à chaque exposition étudiée (3)

1.2.1. Méthodes

Réserves fossiles associées aux investissements :

L'entité regarde la part du charbon et du pétrole et gaz dans les réserves fossiles associées à ses investissements.

1.2.2. Données et cadre

Le portefeuille global est considéré mais les actifs non couverts par ISS-ESG sont exclus du calcul.

1.2.3. Résultats et suivi

"exposition très limitée aux entreprises possédant des réserves de charbon, respectivement 3% pour les actifs sous gestion contre 36% pour l'indice de référence." (ibid, p.23)

1.2. Détails propre à chaque exposition étudiée (4)

1.2.1. Méthodes

Part des encours engagés SBT :

1.2.2. Données et cadre

Actifs et obligations d'entreprises en portefeuille. Données venant de la plateforme SBTi.

1.2.3. Résultats et suivi

"BDF-Gestion a investi pour le compte des Fonds dans 98 entreprises qui ont fixé des objectifs de réduction d'émissions compatibles avec un scénario de réchauffement 2°C validé par la SBTi, ce qui représente l'équivalent de 35% des encours actions et obligations d'entreprises contre 31% seulement pour l'indice comparatif. 51 entreprises supplémentaires présentes dans les portefeuilles sont signataires de la SBTi, ce qui signifie que leurs objectifs de réduction d'émissions alignés 2°C sont en cours d'évaluation par l'organisme ou que les sociétés se sont engagées à fournir des objectifs de réduction dans un futur proche. Ces entreprises représentent 18% des encours des portefeuilles contre 14% seulement pour l'indice de référence." (ibid, p.25)



1.3. Incidences analysées

1.3.1. Tableau récapitulatif des méthodes et des résultats

Tableau des méthodes & résultats analysés (incidences)

Dimension analysée	KPI et unité	Type d'indicateur (historique ou prospectif)	Fournisseur	Scénario / cadre de comparaison	Horizon	Résultats	Couverture	Cibles et écarts / atteintes
Emissions futures potentielles liées aux réserves fossiles associées aux investissements	MtCO ₂ eq	prospectif	ISS-ESG	NC	NC	4,8 MtCo ₂ eq	Actions et obligations d'entreprises couverts par ISS-ESG	Benchmark : 12,5 MtCO ₂ eq
Réchauffement induit du portefeuille	°C	prospectif	Trucost, Facset	Trajectoire 2°C, scenarios AIE	2050	2,5°C	Actions	Benchmark : 2,6°C

2. Emissions de GES induites par les investissements

2.1. Emissions de GES

2.1.1. Tableau des émissions de GES induites

Tableau des émissions de GES induites

Classe d'actifs / portefeuille ou Fonds	Couverture des données	Périmètre d'émissions (opérationnel)	Fournisseur	Résultats	Cibles et écarts / atteintes
Global Actions	NC	Scope 1, 2	ISS-ESG	1 368 502 tCO ₂ eq 468 117 tCO ₂ eq	-2% (vs benchmark) +10% (vs 2019) -32% (vs benchmark) +4% (vs 2019)
Global Actions	NC	Scope 1, 2	ISS-ESG	66 tCO ₂ eq/M€ investis 71 tCO ₂ eq/M€ investis	-2% (vs benchmark) -32% (vs benchmark) -4% (vs 2019)
Global Actions	NC	Scope 1, 2	ISS-ESG	103 tCO ₂ eq/M€ CA 151 tCO ₂ eq/M€ CA	+1% (vs benchmark) -21% (vs benchmark) +3% (vs 2019)
Global Actions	NC	Scope 1, 2, 3	ISS-ESG	2 402 638 tCO ₂ eq 1 219 908 tCO ₂ eq	-13% (vs benchmark) - 30% (vs benchmark)
Global Actions	NC	Scope 1, 2, 3	ISS-ESG	116 tCO ₂ eq/M€ investis 186 tCO ₂ eq/M€ investis	-13% (vs benchmark) -30% (vs benchmark)
Global Actions	NC	Scope 1, 2, 3	ISS-ESG	173 tCO ₂ eq/M€ CA 322 tCO ₂ eq/M€ CA	-9% (vs benchmark) -22% (vs benchmark)

2.1.3. Explication du périmètre de déclaration retenu

"BDF-Gestion a choisi de présenter des mesures d'émissions carbone de scope 1 et 2 (émissions directes et émissions indirectes liées aux consommations énergétiques) et des mesures prenant en compte les émissions indirectes de scope 3, liées aux autres étapes du cycle de vie du produit. [...] Les émissions de scope 3 font l'objet de méthodologies divergentes et recèlent une problématique de double comptage d'émissions au niveau de l'empreinte carbone du portefeuille (le scope 1 d'une entreprise peut se retrouver dans le scope 3 d'une autre). En effet, la fabrication du béton peut par exemple être comptabilisée à la fois dans le secteur « industrie lourde » et dans le secteur « construction »." (ibid, p.19)

2.1.4. Explication des méthodologies retenues

"Pour faciliter la comparaison et en l'absence d'une méthodologie unique, BDF-Gestion suit un ensemble de métriques sur les équivalents CO₂ (CO₂e)². Ces indicateurs, établis d'après les recommandations de la TCFD3, en juin 2017 sont les suivants :

- Les émissions carbone induites par les investissements (en tonnes de CO₂e)
 - L'empreinte carbone des investissements (en tonnes de CO₂e par millions d'euros investis)
 - La moyenne pondérée de l'intensité carbone (en tonnes de CO₂e par millions d'euros de chiffre d'affaires)
- Les résultats sont comparés à ceux d'un benchmark synthétique qui résulte de la composition des différents indices de référence des fonds, pondéré par les encours de chaque fonds." (ibid, p.19)

"Les émissions allouées à l'investisseur utilisent la méthodologie basée sur la part de capital détenue. Ainsi



la détention de 1% du capital d'une société se traduit par une charge de 1% des émissions de cette société pour l'investisseur." (ibid, p.20)

2.2. Explication des données

2.2.1. Données réelles

"Les données récoltées par ISS-ESG sont celles publiées par l'entreprise ou par des organismes spécialisés, comme le CDP (Carbon Disclosure Project)." (ibid, p.19)

2.2.2. Données estimées

"[Les émissions du scope 3] ne sont pas toujours publiées par les entreprises et peuvent donc faire l'objet d'estimations réalisées à partir d'un modèle propriétaire d'ISS-ESG." (ibid, p.19)

2.3. Suivi et analyse

2.3.1. Analyse des émissions de GES

Portefeuille global :

"Des émissions totales induites (scope 1 et 2) de 1 368 milliers de tonnes de CO₂e ont ainsi été calculées pour l'ensemble des actifs répertoriés, ce qui correspond à une empreinte carbone de 66 tCO₂e par million d'euros investi. Ce chiffre est inférieur de 2% à celui calculé pour le benchmark global mais en hausse par rapport à 2019 (+10% sur un an). Cette augmentation est principalement due à la croissance des encours de titres de créances négociables à court terme (TCN). En incluant le scope 3 à l'analyse, les émissions totales induites atteignent 2 403 milliers de tonnes de CO₂e, soit une réduction de l'empreinte carbone de 13% par rapport à l'indice de référence." (ibid, p.19-20)

"Plusieurs axes de développement mis en place par la société de gestion expliquent la bonne performance en matière de réduction des émissions carbone des portefeuilles. Depuis plusieurs années, certains fonds de la société sont gérés à partir de modèles internes dont l'objectif est de cibler les valeurs de croissance durable. Les secteurs fortement émetteurs comme les services aux collectivités, le pétrole, le gaz et les matériaux de base en sont absents ou sous représentés, ce qui confère à ces fonds une empreinte carbone bien moins importante que celle de leur univers d'investissement. Par ailleurs, à travers l'approche d'exclusion ESG « best-in-class » dans les portefeuilles actions, la dimension carbone est une composante non négligeable dans l'attribution de notations extrafinancières. Les entreprises émettrices, peu enclines à réduire leurs émissions carbone, sont pénalisées. Enfin, la bonne performance de la société en matière de réduction des émissions carbone peut être expliquée par la création en 2019 de nouveaux fonds intégrant directement les problématiques « climat » via, d'une part, l'exclusion des sociétés les moins bien alignées à une trajectoire théorique d'émissions compatible avec un réchauffement climatique limité à 2°C à horizon 2050 (méthodologie Trucost), et d'autre part la hausse des investissements dans des sociétés « vertueuses » pour compenser les positions prises sur des émetteurs moins bien alignés." (ibid, p.20)

Portefeuille action :

"La trajectoire des émissions carbone liées aux investissements actions s'est inscrite en hausse par rapport à la situation de fin 2019 (+4% sur un an), soit une augmentation annuelle de 19 millions de tonnes de CO₂e. Cela s'explique par une hausse des encours sous gestion." (ibid, p.20-21)

"Une analyse plus granulaire montre que les émissions de gaz à effet de serre sont concentrées sur trois secteurs (services aux collectivités, matériaux et pétrole & gaz) qui regroupent plus des deux tiers des émissions de Scope 1 et 2 malgré un poids limité à seulement 17% des actifs sous gestion. Le secteur du Pétrole & Gaz a un impact très important lorsque les émissions de Scope 3 sont prises en compte et constitue à lui seul 40% des émissions globales." (ibid, p.21-22)

"La sélection des titres au sein des secteurs les plus émetteurs est un facteur décisif pour expliquer la bonne gestion du risque environnemental par rapport à l'indicateur de référence. Cette sélection explique en effet plus que l'intégralité de la performance environnementale, en compensant l'effet légèrement négatif de l'allocation. Ceci reflète notamment la pertinence de l'approche ESG « best-in-class » mise en



place par la société. A titre d'exemple, l'effet sélection au sein du secteur des Services aux collectivités a contribué à réduire l'empreinte carbone globale de 13% alors que la différence de pondération du secteur avec l'indice de référence est proche de zéro." (ibid, p.22)

2.3.1. Communication des résultats

Les résultats sont représentés dans des graphiques et tableaux pour le portefeuille global et le portefeuille action, comparant chaque indicateur au benchmark synthétique de référence. Le poids des différents secteurs en terme d'émissions pour le portefeuille actions est représenté sous formes de camemberts et leur effet d'allocation représenté en graphique. Ces résultats sont analysés et commentés.

2.3.2. Suivi

"Les efforts de BDF-Gestion en matière de réduction des émissions carbone sont concentrés sur les investissements en actions. Une analyse de l'empreinte carbone de ces fonds est ainsi réalisée chaque semaine. Elle fournit un aperçu du positionnement des investissements face aux problématiques d'émissions de gaz à effet de serre, et permet d'en monitorer la trajectoire." (ibid, p.20)

3. Explications propre à chaque analyse d'alignement

3.1. Méthodes et indicateurs (1)

3.1.1. Méthode / outil utilisé

Emissions futures potentielles liées aux réserves fossiles associées aux investissements :

3.1. Méthodes et indicateurs (2)

3.1.1. Méthode / outil utilisé

Réchauffement induit du portefeuille :

"BDF Gestion a fait appel à Trucost, acteur spécialiste dans les données climat, afin d'évaluer l'alignement 2 °C de sa poche actions. La méthodologie utilisée par Trucost compare, sur la période 2012-2025, la réduction d'émissions carbone des entreprises à une trajectoire d'émissions théoriques compatible avec un scénario de réchauffement des températures de 2°C. Trucost utilise les données publiées par les entreprises et projette sur les cinq prochaines années leurs émissions de gaz à effet de serre futures en se basant sur les engagements annoncés par les sociétés ou à défaut sur des estimations.

L'indicateur d'alignement 2 °C de Trucost s'appuie sur deux approches recommandées par l'initiative Science Based Targets (SBTi), qui définissent, pour chaque entreprise, des budgets d'intensité carbone cohérentes avec un réchauffement climatique limité à 2 °C." (ibid, p.25)

L'entreprise détaille ensuite les méthodologies des deux approches utilisées :

- Pour les entreprises aux activités homogènes : approche SDA de SBTi.
- Pour les entreprises aux activités hétérogènes : approche GEVA.

3.1.2. Cadre de comparaison / scénario utilisé

Trajectoire de réchauffement de 2°C des accords de Paris

3.1.3. Explication des choix

"L'indicateur d'alignement est une mesure complémentaire à l'empreinte carbone pour évaluer le risque climatique dans son ensemble, puisqu'en plus d'intégrer des éléments passés, elle inclut une vision dynamique et prospective des émissions de gaz à effet de serre des entreprises." (ibid, p.25)



3.2. Données (2)

3.2.1. Couvertures et périmètres

Actions.

3.2.3. Données estimées

"Trucost utilise les données publiées par les entreprises et projette sur les cinq prochaines années leurs émissions de gaz à effet de serre futures en se basant sur les engagements annoncés par les sociétés ou à défaut sur des estimations." (ibid, p.26)

3.3. Résultats (1)

3.3.2. Explication des résultats

"Les entreprises en portefeuille sont associées à des émissions potentielles futures de seulement 4.8 millions de tonnes de CO₂e contre 12.5 millions pour l'indice de référence (en utilisant la méthode de détention du capital). Ce faible niveau d'émissions futures potentielles résulte d'une exposition très limitée aux entreprises possédant des réserves de charbon" (ibid, p.23)

3.3. Résultats (2)

3.3.1. Communication des résultats

L'entité présente les résultats sous forme de graphique avec les trajectoires d'alignement de son portefeuille actions ainsi que le benchmark.

3.3.2. Explication des résultats

"Cette analyse repose sur les méthodologies, hypothèses et estimations présentées plus haut et sont à mettre en perspective avec la marge d'erreur conséquente d'une telle modélisation. Les émissions carbone du compartiment actions de BDF Gestion sur la période étudiée sont supérieures à la trajectoire théorique 2°C de près de 308 mille tonnes de CO₂, soit 4% plus élevées que les émissions compatibles avec un scénario 2°C mais inférieures aux 388 mille tonnes du benchmark. A partir des différents scénarios fournis par Trucost nous sommes en mesure d'estimer que le portefeuille actions se situe sur une trajectoire de réchauffement de 2.5°C contre 2.6°C pour l'indice de référence. Cette performance ne reflète que partiellement l'engagement de BDF-Gestion dans une réduction de la trajectoire carbone de ses investissements car seuls deux fonds parmi tous ceux gérés par la société de gestion ciblent directement ces problématiques « climat » avec des trajectoires s'inscrivant sous les 2°C." (ibid, p.26)



Pilier IV | **Transparence & Communication**

Des enjeux climatiques aux bénéficiaires et clients

1. Format et efforts de présentation de l'exercice

1.1 Consolidation des informations relatives au climat

1.1.1 Forme du rapport

Rapport dédiés aux problématiques ESG et climatiques.

1.1.3 Dissociation climat/ESG

Oui.

1.2 Structure de publication des informations

1.2.1 Plan type

Rapport article 173.

1.3. Récapitulatifs des KPI, résultats et des objectifs

1.3.2. Liste / tableau des KPI et résultats d'analyses

- Tableau des émissions par type d'actifs, secteur et indicateur
- Risques et opportunités représentés sous formes de camemberts
- Alignements en graphique

1.5. Eléments de pédagogie

1.5.1. Sur les enjeux climatiques

L'entité introduit les enjeux climatiques ainsi que ses implications sur les énergies fossiles mais n'aborde pas les aspects réglementaires ni les impacts financiers.

1.5.2. Sur les outils et les méthodes déployés

Les outils et méthodes sont clairement expliqués en détail.